

COMMUNE

71460 BRESSE SUR GROSNE

L'an deux mil vingt-quatre et le 23 mai à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. MONNOT Marc, Maire.

Le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

TOUR DE GARDE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

De 8h à 10h Mr MONNOT – Mr BIHEAURO – Mr ROY
De 10h à 12h Mr MONNOT – Mr SAULNIER – Mr Chambard
De 12h à 14h Mr CORTES – Mr BOURSET – Mme de Murard
De 14h à 16h Mr MONNOT – Mr GOUJON – Mr CORTES
De 16h à 18h Mr MONNOT – Mme BERNILLON – Mme GUILLOUX

DEVENIR DE LA COMMUNE

Il y a quelques semaines, Monsieur Le Maire avait reçu une personne se proposant d'acquérir l'église de Colombier en vue d'en faire principalement, après entière réfection et remise en état, un site destiné à recevoir des expositions principalement en relation avec l'Art Roman.

Devant les difficultés financières que nous risquons de rencontrer dans les années à venir, ne serait-ce que pour maintenir cet édifice dans son état actuel, Monsieur Le Maire a demandé à cette personne de venir exposer son projet à l'ensemble des Conseillers.

A la suite de cet exposé, et devant l'approbation générale, Monsieur Le Maire propose un référendum pour avoir un avis de la population, mais le Conseil à la majorité décide de mettre en vente ce bien et demande l'estimation de celui-ci.

BOIS DU VERNAY

Nous n'avons toujours pas eu de retour d'une éventuelle proposition de convention de la part de l'ONF pour la gestion du bois. Mr ROY doit les recontacter pour cela et nous rendra compte lors d'une prochaine session.

TRAVAUX ANNEXES DE LA COMMUNE (à réaliser par les conseillers)

Monsieur Le Maire revient sur les différentes tâches qui incombent à chacun. Il rappelle que la tonte devrait se faire 2 fois par semaine en fonction du temps de manière à ce que nos gîtes soient le reflet de la prestation demandée. Mr Gouas réfute cette demande au vu du temps qu'il y passe déjà et suite à une conversation avec le Conseil Municipal décide de démissionner de sa place d'adjoint. Un autre

adjoint sera élu lors de la prochaine réunion. Les travaux seront pris en charge par d'autres membres du conseil et le Maire rappelle également que si nous devons embaucher un employé cela nécessiterait une augmentation des impôts puisqu'à l'époque de Flavien, Martine, Maria nous pouvions bénéficier d'aide à l'emploi. Nous verrons aussi avec Maria pour certaines tâches qui ne sont pas toujours suivies et qui génèrent certaines réflexions de la part des locataires.

Questions diverses :

Notre place publique a subi des tags par des personnes quelques peu scrupuleuses. Deux dépôts de plainte de la part de la mairie et de Mme Voury (qui a subi tags insultants) ont été déposés à la gendarmerie de Sennecey le Grand. Une enquête est en cours afin d'essayer de retrouver les personnes en question.

Levée de séance à 22h00

